



Facture d'eau (1^{er} janvier 2012)

Sur la base I.N.S.E.E. d'une consommation de 60 m³ par semestre pour un usager équipé d'un compteur de diamètre 15 mm, et raccordé au réseau public d'assainissement.

Part eau potable

Facturé par les fermiers pour leur compte

Redevance d'abonnement	34,47 €
Consommation : 1,1076 x 60	66,46 €

Prélevé pour le compte d'autres organismes

Taxe eau potable et solidarité : 0,0599 x 60	3,59 €
Voies Navigables de France : 0,0055 x 60	0,33 €
Agence de l'Eau (pollution) : 0,22 x 60	13,20 €
TVA 5,5 % sur l'ensemble des postes :	6,49 €

Total TTC 124,54 €

Part assainissement

Facturé pour le compte de la Communauté

Redevance d'assainissement : 0,9040 x 60	54,24 €
--	---------

Prélevé pour le compte d'autres organismes

Agence de l'Eau (renouvellement des réseaux) : 0,1500 x 60	9,00 €
Voies Navigables de France : 0,0214 x 60	1,28 €
TVA 7 % sur l'ensemble des postes :	4,52 €

Total TTC 69,04 €

Total eau + assainissement 193,58 €

Soit pour un mètre cube d'eau potable produit, distribué et épuré après rejet au réseau d'assainissement : 3,226 €/m³

Taxe eau potable et solidarité avec les communes rurales

Cette taxe se substitue au FNDAE et à la redevance Agence de l'Eau (ex part prélèvement) - facturée pour le compte de l'Agence de l'Eau.

Voies Navigables de France

Somme reversée à Voies Navigables de France, établissement public créé par la loi en 1991, pour assurer l'entretien des voies navigables.

Redevance Pollution

Redevance prélevée pour le compte de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse qui définit la politique générale en matière de lutte contre la pollution des cours d'eau du Bassin du Rhône.

Redevance renouvellement des réseaux

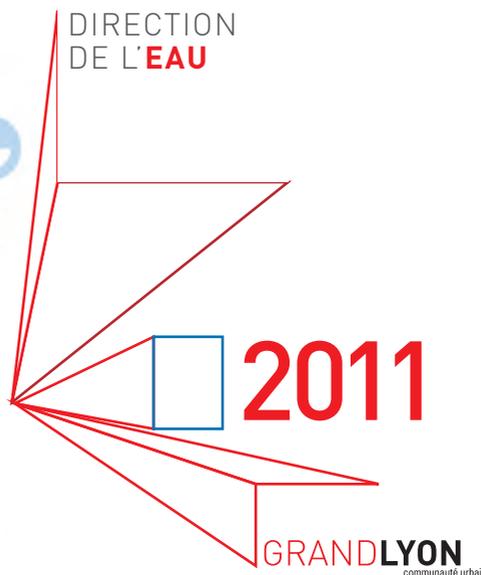
Redevance prélevée pour le compte de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse et destinée à financer les politiques locales en matière de renouvellement des réseaux d'assainissement.



Les données de ce document sont extraites du Rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Ce rapport est consultable en mairie et sur le site www.grandlyon.com

DIRECTION
DE L'EAU



2011

GRANDLYON
communauté urbaine

DIRECTION
DE L'EAU



2011



**RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ
DES SERVICES PUBLICS DE
L'EAU POTABLE ET
DE L'ASSAINISSEMENT**

Communauté urbaine de Lyon
DIRECTION DE L'EAU
20, rue du Lac - BP 3103 - 69399 LYON Cedex 03

GRANDLYON
communauté urbaine



Le service public de l'eau potable



Le service public de l'assainissement



Il concerne l'ensemble des communes de la Communauté (sauf Marcy l'Étoile, Solaize, La Tour de Salvagny). La gestion du service est déléguée par contrats d'affermage à Veolia Eau et la Lyonnaise des Eaux pour la production et la distribution de l'eau potable. L'usine de secours est concédée.

Infrastructures

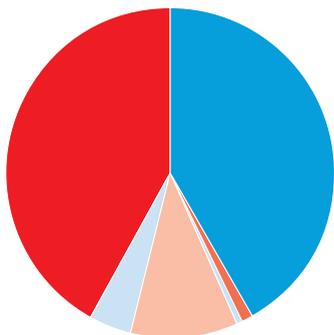
- 3 978 km de réseaux et environ 1 000 km de branchements
- 62 réservoirs ou châteaux d'eau
- 11 sites de captages
- Capacité du captage principal : 450 000 m³/jour
- Capacité des captages périphériques : 85 000 m³/jour
- Capacité de l'usine de secours : 150 000 m³/jour

Travaux réalisés par les fermiers en 2011 (HT)

- Renouvellement de canalisations 4,567 M€
- Renouvellement d'équipements et branchements 10,830 M€

Investissements réalisés par la Communauté urbaine en 2011 (TTC)

Extension et rénovation des réseaux de proximité	7,591 M €
Divers	0,171 M €
Travaux pour le compte de tiers	0,133 M €
Travaux pour la sécurité de l'adduction et de la distribution	1,913 M €
Travaux pour la sécurité de la ressource	0,732 M €
Réseaux sur opérations d'urbanisme et opérations individualisées	7,591 M €



Principaux indicateurs techniques

Nombre d'habitants desservis : **1 286 039**

Nombre d'abonnés : **342 442**

Nombre de branchements : **178 533**

Volume annuel mis en distribution : **98,2 millions de m³**

Volume quotidien consommé : **219 000 m³**

Rendement du réseau : **81,4 %**



Principaux indicateurs techniques

Nombre d'abonnés raccordés : **335 560**

Taux de raccordement : **96,4 %**

Volume d'eau usée traité : **146,9 millions de m³**

Quantité de pollution éliminée : **21 895 tonnes de DBO 5**

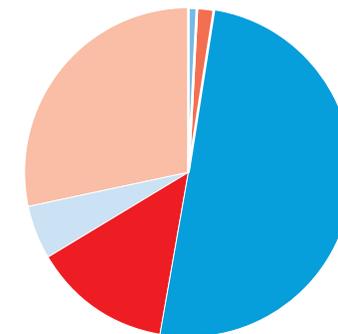
Quantité de boues produite : **27 492 tonnes de MS**

Longueur d'égouts contrôlés : **2 802 km**

Longueur d'égouts curés : **238 km**

Investissements réalisés par la Communauté urbaine en 2011 (HT)

Informatique et études diverses	0,571 M€
Matériels, bâtiments et véhicules	1,062 M€
Études, matériels et travaux sur stations d'épuration	30,312 M€
Construction et aménagement des réseaux de proximité et relèvements	8,227 M€
Compte de tiers et branchements	3,088 M€
Réseaux sur opérations d'urbanisme et opérations individualisées	17,033 M€



Patrimoine

- 3 030 km de réseaux dont 600 visitables
- 8 stations d'épuration exploitées en régie
- 3 stations d'épuration en marché d'exploitation
- 1 station d'épuration (dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le SYSEG)
- 60 stations de relèvement des eaux usées
- 425 déversoirs d'orage
- 22 stations de mesure sur le réseau d'assainissement
- 30 stations pluviométriques
- 1 siphon à la Mulatière sur le réseau

Le service public de l'assainissement est exploité en régie. Il programme, finance, construit et exploite tous les ouvrages destinés à transporter et traiter les eaux usées afin de les restituer dans des conditions compatibles avec la sauvegarde de la qualité du milieu naturel.